

Réconciliation revisitée, par Guy Naud, membre d'Amitiés Canada Rwanda

Les plus anciens membres de notre association se souviennent sûrement du 10^e anniversaire de notre association et de la grande rencontre que nous avons organisée à cette occasion dans la salle paroissiale Notre-Dame du Rosaire.

Le thème de la célébration était la « *RÉCONCILIATION* » et je me souviens que nous avons invité le PAJU (Palestiniens et Juifs réunis) à partager avec nous leur vision d'une société qui privilégie la réconciliation de préférence à la violence. Une autre invitée, Madame Mayimele, conseillère à l'ambassade de l'Afrique du Sud à Ottawa et proche collaboratrice de Nelson Mandela, nous a parlé abondamment de sa participation à la rédaction de la nouvelle constitution de l'Afrique du Sud qui mettait fin à l'Apartheid. De plus, elle avait contribué à l'organisation du « Tribunal de Vérité et Réconciliation » dirigée par Monseigneur Tutu. Ce tribunal avait ceci de particulier que les aveux étaient volontaires et que ceux qui se présentaient devant le tribunal étaient garantis de l'immunité.

En Afrique du Sud, les crimes commis dans le passé étaient trop nombreux de part et d'autre et le mal trop profond pour recourir aux méthodes ordinaires de procès interminables, de jugements parfois injustes, de détentions prolongées des présumés coupables injustement détenus, etc., d'autant plus que le jugement de tous les criminels par une cour impartiale était impossible. Pour mettre fin à des années de violence et de crimes de toutes sortes, des Sud-africains de toutes races sont venus témoigner volontairement de leurs propres fautes. Le tribunal a écouté sans juger. La vérité a été étalée au grand jour et le processus de guérison a été enclenché.

Au cours de cette même période, M. Rachad Antonius avait prononcé une conférence qui avait marqué plusieurs d'entre nous où il nous avait démontré que, pour avancer dans le processus de pardon et de réconciliation, il était nécessaire de développer une double empathie : une empathie pour l'ennemi et une empathie pour sa propre douleur.

Je pensais que la conférence de M. Antonius, l'expérience du PAJU et celle des Sud-africains deviendraient des modèles pour chasser les démons du Rwanda mais à cette époque, les Rwandais m'ont affirmé que le Rwanda était différent et que les méthodes de PAJU et des Sud-africains ne pourraient pas s'appliquer aux Rwandais.

Aujourd'hui, est-ce encore le cas? Les mentalités ont-elles suffisamment changé pour espérer la réconciliation par le pardon et le culte de la vérité? Un premier pas a été entrepris : ACR, par le moyen de son bulletin, veut devenir un organe de diffusion de la vérité. C'est un grand pas en avant mais qui n'ira pas bien loin s'il n'est pas jumelé avec le « pardon » et, éventuellement, la « réconciliation ».

Une telle entreprise n'est pas de tout repos. L'Afrique du Sud a réussi l'abolition de l'apartheid; tous ont droit aux mêmes services. La réconciliation de plusieurs de ses citoyens a été réalisée mais le nouveau système connaît encore des ratés. L'action pacifique de PAJU n'a pas encore été déterminante dans la pacification des Palestiniens et des Juifs; les deux partis se lancent encore des rockets et des bombes mais les personnes qui ont opté pour la réconciliation en sont sortis plus grands et plus humains.

La porte est ouverte aux partisans de la réconciliation; ils sont invités à s'exprimer dans notre bulletin de même que ceux qui recherchent sincèrement la vérité.

Le droit de parole vous appartient. À vous de jouer.

Guy Naud, Montréal